



Suite aux 6 mutations forcées des collègues de l'école Pasteur à Saint-Denis (93) le 9 mai 2022, l'ensemble des personnels concernés a déposé un recours au tribunal administratif.

L'audience se tiendra le mardi 21 mai 2024 au tribunal administratif de Montreuil.

Suite à la nomination d'une nouvelle directrice pour l'année 2021-2022, les 19 enseignant-es de l'école ont signalé à l'administration des manquements et des agissements faisant courir de nombreux risques à tous les usagers de l'école.

Au lieu d'écouter et de soutenir l'équipe pédagogique, le rectorat a diligencé une enquête administrative à charge contre les enseignant-es, en s'appuyant sur des propos mensongers et diffamatoires issus des fantasmes de l'extrême-droite.

Malgré une mobilisation de grande ampleur avec le soutien des autres enseignant-es de l'école, des anciennes directrices, des parents d'élèves, d'élus et de l'intersyndicale, le ministère a acté la mutation forcée de 6 enseignant-es syndiqué-es de l'équipe qui n'est rien d'autre qu'une sanction déguisée, et reste une menace pour l'ensemble de la profession.

La mutation des 6 de Pasteur est un cas d'école de l'idéologie du ministère de l'Education Nationale menée depuis 2017 : perte de liberté pédagogique ; hiérarchie sourde, autoritaire et réactionnaire ; propos méprisants envers les enseignant-es ; manque de moyens.

Il y avait clairement la volonté de faire voler en éclat une équipe engagée auprès des élèves et qui se mobilisait face au manque de moyens dans le 93.

Dans le contexte politique actuel, remettre en cause un collectif qui se questionne sur les injonctions ministérielles et leurs effets sur les élèves est une attaque contre l'indépendance du fonctionnaire d'état telle qu'elle est définie par nos statuts et garantie par le Code général de la fonction publique.

L'intersyndicale FSU93, Sud Éducation 93, CGT Educ'action 93, CNT éducation 93 soutient les demandes des collègues auprès du tribunal et

**appelle à un rassemblement
mardi 21 mai à 9h00**

**devant le tribunal administratif de Montreuil,
7 rue Catherine Puig, métro Robespierre.**

Bobigny le 7 mai 2024